

COMMUNIQUE DE PRESSE

OUVERTURE DE CENTRES DE VACCINATION A PARIS

Paris, le 14 janvier 2021

Afin de mettre en œuvre l'accélération de la stratégie vaccinale décidée par le Gouvernement, et permettre aux personnes de plus de 75 ans de bénéficier à partir de lundi 18 janvier et pour les semaines à venir d'une offre de vaccination de proximité, le préfet de police et le directeur général de l'agence régionale de santé ont élaboré avec la Ville de Paris et les professionnels de santé parisiens un dispositif de création de 19 centres de vaccination.

Ces centres sont dédiés aux seules personnes âgées de plus de 75 ans, sur prescription, aux personnes présentant certaines pathologies ou handicaps. Ils sont situés :

- Paris centre Mairie de Paris Centre (ex-mairie du 3^e) au 2 rue Eugène Spuller
- Paris 5^e Mairie du 5^e arrondissement au 19 bis place du Panthéon
- Paris 7^e Maison des associations du 7^e au 4 rue Amélie
- Paris 8^e Mairie du 8^e arrondissement au 3 rue de Lisbonne
- Paris 9^e Mairie du 9^e arrondissement au 6 rue Drouot
- Paris 10^e Centre des vaccinations internationales au 38 quai de Jemmapes
- Paris 11^e Salle Olympe de Gouges au 15 rue Merlin
- Paris 12^e Centre de santé Bauchat Nation au 12-18 rue du Sergent Bauchat
- Paris 13^e Centre de vaccination Bertheau au 15 rue Charles Bertheau
- Paris 13^e Mairie du 13^e arrondissement au 1 place d'Italie
- Paris 14^e Mairie du 14^e arrondissement au 12bis rue Pierre Castagnou
- Paris 15^e Centre médical de l'Institut Pasteur au 211 rue de Vaugirard
- Paris 15^e Mairie du 15^e arrondissement au 31 rue Pecllet
- Paris 16^e Centre de gérontologie Henry Dunant/Croix Rouge au 95 rue Michel-Ange
- Paris 17^e SOS Médecins Porte Pouchet au 2 rue Francis Garnier
- Paris 18^e Mairie du 18^e arrondissement au 31 rue Hermel
- Paris 19^e Centre de santé Edmond Rothschild au 3 rue André Dubois
- Paris 19^e Le Cent quatre au 5 rue Curial
- Paris 20^e Mairie du 20^e arrondissement entrée par la rue du Japon

Cinq centres supplémentaires ouvriront dans un second temps afin de compléter l'offre, permettant de disposer d'un centre dans chaque arrondissement et de deux dans ceux qui sont les plus peuplés. Ces centres seront situés :

- Paris 6^e Mairie du 6^{ème} arrondissement au 78 rue Bonaparte
- Paris 10^e Mairie du 10^e arrondissement au 72 rue du Faubourg Saint Martin
- Paris 12^e Espace Gabriel Lamé au 22 rue Gabriel Lamé
- Paris 17^e Mairie du 17^e arrondissement au 16-20 rue des Batignolles
- Lieu restant à déterminer dans le 16^e arrondissement

Les services de l'État et de la Ville ont travaillé à ce que cette offre soit aisément accessible. Les centres recevront progressivement les personnes sur rendez-vous, accordés en fonction de la disponibilité des vaccins.

Les rendez-vous doivent être pris à partir du 14 janvier par internet, en consultant le site Sante.fr, ou par un numéro vert national (08 00 00 91 10) qui permettra de joindre le site de vaccination le plus proche pour une prise de rendez-vous par téléphone.

Le préfet de police et le directeur général de l'ARS remercient les acteurs qui se mobilisent pour faire fonctionner ces centres : agents municipaux, professionnels de santé volontaires, acteurs des chaînes de logistique.

La vaccination est à la fois un acte de protection individuelle et un acte de civisme qui contribue à la protection de la collectivité. C'est ainsi, avec la poursuite du strict respect des gestes barrières, que nous pourrons limiter la durée d'une crise sanitaire qui pénalise fortement et durablement notre société et notre économie.

Contact presse

Préfecture de Police

Tél : 01 53 71 28 73

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris